



RETRAITE

Rachat de trimestre avant la quille, ça vaut le coup en 2020?

Vous approchez de la retraite et il vous manque des trimestres pour partir avec le taux plein à la date souhaitée ? Il est possible de majorer votre durée d'assurance en rachetant jusqu'à douze trimestres pour des périodes d'études supérieures, d'expatriation ou des années incomplètes. Est-ce une bonne idée ? Et quels sont les risques avec la réforme en cours ?

► **Rachetez à moins de deux ans de la retraite...** Même si le prix des trimestres augmente avec l'âge, les professionnels conseillent d'attendre deux ans avant le départ pour agir. Plus tôt, il est difficile d'anticiper ses conditions de fin de carrière (chômage, changement législatif, envie de prolonger son activité...). Et la réforme à venir ? Si vous partez dans les deux ans, elle ne change pas la donne. Seules les générations nées à compter de 1975 ont pour l'heure intérêt à s'abstenir de racheter des trimestres « à l'aveugle ».

► **... et en comparant le coût au gain** Selon votre situation, un rachat peut se rentabiliser en cinq ans... ou en vingt ! La valeur d'un trimestre augmente avec l'âge et les revenus (excepté pour certaines professions, comme les avocats), et coûte, à quelques mois du départ, entre 3 000 et 6 700 euros. Considérez le



Valérie Batigne,
fondatrice
de Sapiendo
Retraite.

© DR

LES CONSEILS DE L'EXPERTE

« Si vous négociez votre départ à quelques mois de la retraite, plutôt que de solliciter une indemnité sans raison précise, demandez à votre employeur de vous aider à financer le rachat de trimestres manquants, simulation chiffrée à l'appui. Il sera plus enclin à accepter ! »

gain de pension que vous pouvez espérer en contrepartie (faites un point avec votre caisse de retraite). Le rachat donne accès à une pension de base au taux plein, mais aussi à une complémentaire en totalité : l'opération sera par conséquent plus avantageuse si vous avez une complémentaire douillette*. Enfin, n'oubliez pas que le rachat peut être déduit du revenu imposable et que l'économie d'impôt n'entre pas dans le plafonnement des niches fiscales à 10 000 euros annuels par foyer ! Du coup, plus votre tranche marginale d'imposition grimpe, plus l'opération s'avère payante.

* POUR LES FONCTIONNAIRES, VOIR LE SIMULATEUR DE RACHAT SUR LE SITE RETRAITESDELETAT.GOUV.FR.